ÉDOUARD MONTPETIT
CÉGEP D'AVENIR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard--Montpetit tenue le 19 août 2025, à 18 h 00, par visioconférence.

Sont présent(e)s :

Hélène Bailleu, membre d'office et directrice générale du Cégep
Marie-Ève Baron, membre du personnel enseignant
Chantal Bélanger, diplômée secteur technique, cégep Édouard-Montpetit
Benoit Dicaire, parent d'étudiant
Stéphane Dion, parent d'étudiant
Raymond Lagacé, secteur socio-économique
Manon Lapierre, personnel de soutien
Benoit Lecours, diplômé secteur technique, ÉNA
Julie Loslier, secteur socio-économique
Patrick Monarque, secteur entreprises
Janick Morin, membre du personnel enseignant
Julie Tougas Ouellette, membre du personnel professionnel non enseignant
Emmanuelle Roy, membre d'office et directrice des études du Cégep
Edouard Spriet, secteur activités entreprises

Sont absent(e)s :

Isabelle Desrochers-Galipeau, secteur universitaire
Billy Green, étudiant du secteur technique, campus de Longueuil
Frédéric Lefebvre, diplômé du secteur préuniversitaire
Josée Lepitre, secteur des centres de services scolaires
Ali Pigeon-Rivard, étudiant secteur préuniversitaire

Sont invité(e)s :

Mélanie Chaussé, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale
Claudine Ellyson, directrice de la formation continue et des services aux entreprises
François Lefebvre, directeur des ressources financières
Louis-Philippe Gagnon, coordonnateur aux approvisionnement, Direction des ressources financières

Benoit Dicaire, président du conseil d'administration, préside l'assemblée. Mélanie Chaussé, agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 00.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour	Points
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Autorisation d'une entente temporaire (no 9) concernant le terrain de l'ÉNA Présenté par : Mélanie Chaussé	Décision
3. Adhésion au regroupement d'achats d'imprimante, multifonction et cartouche originale par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) Présenté par : Louis-Philippe Gagnon	Décision
4. Adhésion au regroupement d'achats de fournitures de bureau par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) Présenté par : Louis-Philippe Gagnon	Décision
5. Autorisation d'une demande de financement pour un projet d'analyse d'écart de formation pour les mécaniciens d'aéronefs étrangers Présenté par : Claudine Ellyson	Décision
6. Date de la prochaine séance	Information
7. Levée de la séance	Décision

25-CA-055 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Raymond Lagacé, appuyé par Janick Morin, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 19 août 2025 tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. AUTORISATION D'UNE ENTENTE TEMPORAIRE CONCERNANT LE TERRAIN DE l'ÉNA

Mélanie Chaussé, secrétaire générale, présente le contexte menant à l'autorisation d'une entente temporaire pour prolonger la location du terrain de l'ÉNA.

25-CA-056 PROPOSITION

ATTENDU les objectifs du Plan stratégique 2025-2030;

ATTENDU la volonté du cégep Édouard-Montpetit de poursuivre le développement de la formation et la recherche en enseignement supérieur dans le secteur de l'aéronautique;

ATTENDU que les bâtiments où est située l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) sont la propriété du Cégep et sont situés sur un terrain loué par le Cégep aux termes d'un bail initial qui venait à échéance le 30 avril 2021;

ATTENDU que le Cégep est en processus de négociation pour convenir de l'acquisition du terrain, en conformité avec les autorisations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Société québécoise des infrastructures;

ATTENDU la nécessité pour l'ÉNA de continuer à occuper les lieux et de suspendre les droits des parties qui découlent du bail initial;

ATTENDU que des ententes temporaires sont intervenues entre Développement de l'Aéroport Saint-Hubert de Longueuil (DASH-L) et le cégep Édouard-Montpetit afin de prolonger le bail initial et suspendre les droits des parties jusqu'à ce qu'une entente soit conclue entre elles;

ATTENDU qu'une huitième entente temporaire a été convenue avec DASH-L pour prolonger le bail et la suspension des droits pour au moins 6 mois à compter du 15 décembre 2024;

ATTENDU la mise en demeure transmise par DASH-L le 29 mai 2025 et la possibilité évoquée de mettre fin à l'entente de location unilatéralement au 15 juin 2025;

ATTENDU les tentatives de négociations subséquentes avec DASH-L et l'urgence de convenir d'une entente avant le dimanche 15 juin 2025;

ATTENDU que pour préserver les droits du Cégep notamment l'occupation légitime du terrain par l'ÉNA, la Direction générale a autorisé, le 12 juin 2025, la conclusion d'une neuvième entente temporaire;

ATTENDU la neuvième entente temporaire déposée au soutien des présentes,

ATTENDU que le ministère de l'Enseignement supérieur assume les coûts de location du terrain de l'ÉNA;

ATTENDU le niveau d'autorisation du conseil d'administration prévu par le *Règlement relatif à la gestion financière* (Règlement no 2);

Benoit Lecours, appuyé par Raymond Lagacé propose à l'assemblée :

- **D'autoriser et d'entériner la signature de l'entente temporaire numéro 9 par Hélène Bailleu, directrice générale, entre Développement de l'Aéroport Saint-Hubert de Longueuil et le cégep Édouard-Montpetit, concernant la prolongation du bail pour le terrain de l'ÉNA jusqu'au 31 décembre 2025 et d'autoriser Hélène Bailleu à poser tout autre acte nécessaire à la prolongation du bail; et**
- **D'autoriser le paiement du loyer prévu à l'entente numéro 9, au montant mensuel de 110 271,05 $ avant taxes.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADHÉSION AU REGROUPEMENT D'ACHAT D'IMPRIMANTES, MULTIFONCTIONS ET CARTOUCHES ORIGINALES PAR LE CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG)

Conformément à l'arrêté ministériel du Conseil du trésor (AM2024-03), le Cégep est dans l'obligation de rejoindre l'entente du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour l'acquisition d'imprimantes, multifonctions et de cartouches originales pour le mandat de 3 ans. Toutefois, dans le contexte des compressions budgétaires, il est difficile de prévoir la modernisation du parc

d'imprimantes. Nous avons concentré nos efforts sur le maintien du parc actuel et l'achat des cartouches d'imprimantes selon notre consommation des 2 dernières années. Nous prévoyons donc une dépense de 270 000$ (90 000$ /an) pour les cartouches et 60 000$ pour les appareils pour la durée du mandat.

25-CA-057 PROPOSITION

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU les besoins du Cégep prévus lors des prochaines années;

ATTENDU que le Centre d'acquisition gouvernemental (CAG) a été identifié pour mener l'appel d'offres publics;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Marie-Ève Baron, appuyée par Manon Lapierre, propose d'autoriser le Cégep à adhérer au regroupement d'acquisition d'imprimantes, multifonctions et cartouches originales du Centre d'acquisitions gouvernementales pour une période de trois ans, pour un engagement maximal de 330 000$ avant les taxes applicables.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. ADHÉSION AU REGROUPEMENT D'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU PAR LE CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG)

Conformément à l'arrêté ministériel du Conseil du trésor (AM2024-03), le Cégep est dans l'obligation de rejoindre l'entente du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour l'acquisition de ses fournitures de bureau pour une période de 3 ans plus 2 années d'options. Nous prévoyons une dépense de 50 000$ par années avant taxes.

25-CA-058 PROPOSITION

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU l'arrêté ministériel du Conseil du trésor (AM2024-03);

ATTENDU les besoins du cégep prévus lors des prochaines années;

ATTENDU que le Centre d'acquisition gouvernemental (CAG) a été identifié pour mener l'appel d'offres publics;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Julie Loslier, appuyée par Julie Tougas-Ouellette, propose à l'assemblée d'autoriser le Cégep à adhérer au regroupement d'acquisitions de fourniture de bureau du Centre d'acquisitions gouvernementales pour une période de trois ans, pour un engagement maximal de 250 000$ avant les taxes applicables pour une durée de 3 ans plus 2 années d'options.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. DEMANDE D'AUTORISATION DU DÉPÔT D'UNE OFFRE DE SERVICES DE FORMATION SUR MESURE AUPRÈS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Un appel d'offres pour des formations destinées aux techniciens d'entretien d'aéronefs de la Défense nationale a été déposé par Travaux publics et services gouvernementaux Canada. Le document d'appel d'offres présente un nombre estimé de personnes à former sur une durée de trois ans, ainsi que pour deux possibilités de prolongation de contrat, soit la quatrième et la cinquième année. Les exigences de formation et les requis sont également présentés afin que nous puissions détailler notre proposition et offrir un prix de formation par étudiant. Bien que le nombre estimé de personnes à former soit élevé, il est précisé qu'aucune garantie de nombre d'étudiants/groupe ne sera incluse dans le contrat ce qui, selon notre interprétation, positionne cet appel d'offres comme un processus de qualification d'un groupe d'organisme de formation.

Comme la formation continue du cégep Édouard-Montpetit et de l'ÉNA a déjà offert ce type de formation auprès de la défense nationale par le passé, nous souhaitons déposer une offre de service. Ainsi, en tenant compte de notre capacité actuelle, notre proposition vise à couvrir une portion des besoins de formation de la Défense nationale avec certaines limites d'étudiants par groupe et de groupes par année.

La direction de la formation continue et du service aux entreprises (DFCSAE) demande l'autorisation de déposer une offre de service auprès de Travaux publics et services gouvernementaux Canada afin d'être qualifiée pour offrir ce service de formation au cours des 5 prochaines années. Comme le nombre d'étudiants qui seront dirigés vers notre institution est inconnu, il est difficile de le chiffrer avec précision. Cependant, dans le cas où le ministère de la Défense choisirait d'avoir recours à l'ensemble de la capacité mentionnée dans notre offre, nous pourrions obtenir un volume de revenu de 4M$.

25-CA-059 PROPOSITION

ATTENDU que le ministère de la Défense nationale a besoin de service de formation sur mesure pour des techniciens d'entretien d'aéronef;
ATTENDU que la direction de la Formation continue et des services aux entreprises a pour mission et est en mesure d'offrir les formations demandées;
ATTENDU que, nous devons respecter notre capacité de formation;
ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Benoit Lecours, appuyé par Marie-Ève Baron, propose à l'assemblée d'autoriser la Direction de la formation continue et des services aux entreprises à soumettre une offre de service auprès de Travaux

publics et services gouvernementaux Canada, pour un montant maximum de 4M$. La proposition est adoptée à l'unanimité.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration est prévue le mercredi 1er octobre 2025, à 18 h 00. Un souper sera servi de 17 h 30 à 18 h 00.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est dûment proposé et appuyé, et unanimement résolu, de lever la séance à 18 h 35.

Benoit Dicaire

Benoit Dicaire
Président du conseil d'administration

Mélanie Chaussé

Mélanie Chaussé
Secrétaire d'assemblée